

Fiche de données de sécurité

Identifiant du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Ruban adhésif Liquid Rubber
Autre moyen d'identification	Aucun
Usage recommandé	Bande de renforcement auto-adhésive
Restrictions d'utilisation	Aucun connu
Identifiant du fournisseur initial	Liquid Rubber Canada Inc. 1150 Eighth Line, Unit 16, Oakville, Ontario L6H 2R4, CANADA

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1-855-451-5820 - 24 heures sur 24
---	--

Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS):	1-800-332-1414
Colombie Britannique (DPIC):	1-800-567-8911
Manitoba:	1-855-7POISON (1-855-776-4766)
Nouveau-Brunswick:	911
Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK):	1-800-565-8161
Ontario (OPC):	1-800-268-9017
Québec (CAPQ):	1-800-463-5060
Saskatchewan (PADIS):	1-866-454-1212
Territoire du Yukon:	(867) 393-8700
CANUTEC 1-888-CAN-UTEC	(226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Aucun, non réglementé
Éléments d'étiquetage	Aucun, non réglementé
Autres risques	Aucun, non réglementé

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Caractéristiques chimiques : Mélanges

- **Description:** Aucune
- **Composants dangereux :** Pas de composants dangereux/à déclarer.
- **SVHC** Inclusion de substances : Aucune

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation:	Aucun premier soin ne devrait être nécessaire
Contact avec la peau:	Aucun premier soin ne devrait être nécessaire
Contact avec les yeux:	Aucun premier soin ne devrait être nécessaire
Ingestion:	Aucun premier soin ne devrait être nécessaire
Principaux symptômes et effets, aigus et différés :	Aucune autre information pertinente n'est disponible
Soins médicaux immédiats et traitement spécial :	Aucune autre information pertinente n'est disponible

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents d'extinction:	
Moyens d'extinction appropriés:	CO2, poudre d'extincteur ou eau pulvérisée
Moyens d'extinction inappropriés :	S/O
Dangers spécifiques liés au produit:	Aucune autre information pertinente n'est disponible
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:	Vêtements de protection et appareils de protection respiratoire

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions environnementales : Aucune mesure particulière n'est requise.
Référence à d'autres sections
Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.
Voir la section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.
Voir la section 13 pour les informations relatives à l'élimination.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire
Aucune mesure particulière n'est requise.
Aucune précaution particulière n'est nécessaire si le produit est utilisé correctement.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles
Entreposage:
Exigences à respecter par les entrepôts et les conteneurs : Aucune
Informations sur l'entreposage dans une installation de stockage commune : Aucune
Autres informations sur les conditions de stockage : Aucune.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

Informations complémentaires sur les systèmes techniques : Pas d'autres données.

Paramètres de contrôle

Composants dont les valeurs limites doivent être surveillées sur le lieu de travail :

Le produit ne contient pas de quantités importantes de matériaux ayant des valeurs critiques qui doivent être surveillées sur les lieux de travail.

Contrôle de l'exposition

Équipements de protection individuelle (voir liste ci-dessous)

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être suivies. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter tout contact étroit ou prolongé avec la peau.

Appareil respiratoire : Non requis.

Protection des mains : Non requise.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Tissu polyester tissé blanc avec adhésif gris
Odeur	Légère
Seuil olfactif	S/O
pH	S/O
Point de fusion et point de congélation	Indéterminé
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair	S/O
Taux d'évaporation	S/O
Inflammabilité (solides et gaz)	Indéterminé
Limite supérieure et inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	S/O
Pression de vapeur	S/O
Densité de vapeur (air = 1)	S/O
Densité relative (eau = 1)	S/O
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Solubilité dans d'autres liquides	Insoluble
Coefficient de partage, n-Octanol /eau (Log Kow)	S/O
Température d'auto-inflammation	Le produit n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	Indéterminé
Viscosité	S/O

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Stable
Stabilité chimique:	Stable
Risques de réaction dangereuse:	Aucune réaction dangereuse connue
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes et étincelles
Matériaux incompatibles:	Aucune autre information pertinente n'est disponible
Produits de décomposition dangereux:	Aucun produit de décomposition dangereux connu
Polymérisation dangereuse :	Ne se produit pas.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet irritant primaire :

sur la peau : En général, ce produit n'irrite pas la peau.

sur les yeux : Pas d'effet irritant.

Sensibilisation : Aucun effet sensibilisant connu.

Informations toxicologiques supplémentaires :

Lorsqu'il est utilisé et manipulé conformément aux spécifications, le produit n'a pas d'effets nocifs selon notre expérience et les informations qui nous ont été fournies.

Catégories cancérogènes

IARC (Centre international de recherche sur le cancer)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NTP (Programme national de toxicologie)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

OSHA-Ca (Administration de la sécurité et de la santé au travail)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES (*le titre de la section doit apparaître ; tout le contenu est facultatif*)

Écotoxicité:	Ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques
Persistence et dégradabilité:	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
Mobilité dans le sol :	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
Autres effets néfastes :	Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION (*le titre de la section doit apparaître ; tout le contenu est facultatif*)

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation : Les petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

Emballage non nettoyé :

Recommandation : L'élimination doit se faire conformément aux réglementations officielles.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (*le titre de la section doit apparaître ; tout le contenu est facultatif*)

Numéro ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Sans objet non réglementé
Désignation officielle de l'ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	non réglementé
Groupe d'emballage DOT, ADR, IMDG, IATA	non réglementé
Risques pour l'environnement:	Sans objet.
Précautions particulières pour l'utilisateur	Sans objet
Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et le code IBC	Sans objet.

Le « règlement type » de l'ONU :-

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION (*le titre de la section doit apparaître ; tout le contenu est facultatif*)

Règlements en matière de sécurité, de santé et d'environnement : S/O

SECTION 16. AUTRE INFORMATION

Date de la dernière révision 1^{er} janvier 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

NULLE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.